

CPPT - sites d'Outremer

Réunion du 20 août 2010

Présents :

Messieurs Husquet, Delvaux et Mabile.

Excusés

Madame Dirickx

Messieurs Pirlot, Servais, Cafagna et Vandekerere

1. Approbation du rapport de la précédente réunion
2. Analyse du rapport mensuel du SIPPT
3. Avis demandés par le comité
4. Politique d'achat des moyens de protection individuels
5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises
6. Informations sur la collaboration avec les services externes
7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés
8. La phase d'exécution du plan d'action annuel et rappel du PGP
9. Divers
10. Actions à réaliser ce mois

1. Approbation du rapport de la dernière réunion

Le rapport de la réunion du mois de juin est approuvé.

2. Analyse du rapport mensuel

Le rapport mensuel du SIPPT n'a pas été remis au CPPT,

3. Avis demandé par le comité

Néant

4. Politique d'achat des moyens de protection individuels

Néant

5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises

Néant

6. Informations sur la collaboration avec les services externes

Néant

7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés

Néant

8. PGP et PAA

Les plans ont été approuvés par les membres du comité.

PGP

Dangers	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Objectifs prioritaires	Activités à effectuer et missions à accomplir	Moyens organisationnels et financiers
Sécurité	Information, formation	À l'occasion de l'accueil des nouveaux collègues	Informations sur le BET et notamment sur la surveillance de la santé à l'école	Rédaction d'un texte	
Sécurité	DEA		A placer dans le PAA 2010	Achat du matériel Formation des secouristes au DEA	
Santé	Assuétudes chez les étudiants			Plan « drogue »	
Santé	Confort thermique	Régulation du chauffage	Placement de vannes thermostatiques		
Charge psychosociale	Évaluation du stress au travail	Application de la méthode SOBANE - DEPARIS			
Charge psychosociale	Assuétudes dans les écoles				
Ergonomie	Analyse au service technique		A placer dans le PAA 2010	Utilisation de la méthode DEPARIS avec l'aide du Cési	
Ergonomie	Faciliter la mise en œuvre du matériel pédagogique				
Hygiène	Réalisation des vestiaires et des douches				
Hygiène	Évacuation des produits dangereux				

Embellissement des lieux de travail	Dossier UREBA				
Mesures prises en matière d'environnement	Tri des déchets				
Mesures prises en matière d'environnement	Récupération des eaux pluviales				
Mesures prises en matière d'environnement	Utilisation des eaux des puits qui existent sur le site				
Sécurité	Compartmentage, B9	L'ensemble destiné à une occupation nocturne doit être compartimenté. Parois Rf 1h et portes Rf 1/2h. Ce compartiment donne sur une sortie directe compartimentée également. Les armoires électriques ne font pas partie du compartiment			
Sécurité	Éclairage de sécurité, B9	Au dessus des sorties et des sorties de secours et dans le couloir et dans l'escalier de logement à chaque niveau			
Sécurité	Compartmentage, B6	À tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h	À tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h		

PAA 2010

	DOMAINES		ACTIONS	RESPONSABLES	PRÉAVIS
1	Sécurité	DEA	Achat d'un appareil	SIPPT et Directions	
2	Sécurité	Secouristes DEA	Formation	SIPPT, SEPPT et Directions	
3	Sécurité	Premiers secours	Formation de nouveaux secouristes	SIPPT, SEPPT et Directions	
4	Sécurité	Premiers secours	Remise à niveau des secouristes du site d'Outremeuse	SIPPT, SEPPT et Directions	
5	Sécurité	Prévention incendie	affichages de sécurité dans les bâtiments, B1 à B3, B5 à B8, P4, P5 et P6. Un bandeau rouge sera placé autour des plans et des consignes, et les caractères seront agrandis	SIPPT, M. MABILLE et directions	En cours
6	Sécurité	Prévention incendie	Exercice d'évacuation, B2-B3	Directions	octobre
7	Sécurité	Prévention incendie	Resserrage (passages de câbles) dans les compartiments Rf	Directions	Archi
8	Sécurité	Machines dangereuses dans l'atelier « Design »	Information, formation Réalisation des affiches qui informent les utilisateurs des dangers et de l'utilisation des EPI	SIPPT, M. MABILLE	En cours
9	Ergonomie	Service technique	Étude en vue de déterminer notamment les causes	Direction et SEPPT	2010

			des accidents de travail		
10	Santé	Inventaire Asbeste	Appliquer les pictogrammes « asbeste »	Directions, SIPPT et SEPPT	Terminé
11	Charge psychosociale	Personne de confiance	Formation de la personne de confiance	Directions, SIPPT et SEPPT	Fait
12	Embellissement des lieux de travail	Local des techniciennes de surfaces	Aménagement du nouveau local, sans toutefois en faire un réfectoire et accomplir des percements en façade	Directions	En cours
13	Hygiène	WC	Placement de patères, ou des porte-manteaux dans les WC des professeurs	Directions	En cours
14	Sécurité	Éclairage du parking			Réalisé
15	Embellissement des lieux de travail	CROA céramique	Réfections des plafonds (local solvants)	Directions	A l'étude
16	Sécurité, compartimentage	B12-B13	Le restaurant doit être considéré comme un compartiment individualisé, parois Rf 1h et les portes Rf 1/2h		
17	Compartimentage	B12-B13	Les cages d'escaliers E 01 et E 02 doivent constituer des compartiments.		
18	Sécurité, compartimentage	B12-B13	Vérification des performances des panneaux et des portes Rf – certif ISIB à fournir		
19	Sécurité, compartimentage	B11	Le local B11 1 11 doit être muni d'une porte Rf ou être libre de matériau inflammable		
20	Sécurité, compartimentage	B5-P6	Porte de communication Rf 1/2h à placer		
21	Sécurité, compartimentage	P5	E 02. Compartimentage à réaliser y compris au rez		
22	Sécurité, compartimentage	P4	E 01. Compartimentage à réaliser y compris au rez et jusqu'au grenier		
23	Sécurité, compartimentage	P4	Compartimentage du monte charge		
24	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Limiter au maximum les tableaux et les objets de tailles réduites. Les objets de grande dimension sont à proscrire.		
25	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les voies de communications doivent être bien signalées		
26	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les portes doivent pouvoir s'ouvrir à tout moment		
27	Sécurité, évacuation	B3	Aménagement d'une sortie extérieure formée par une échelle de secours en métal reliant la plate forme du premier étage		
28	Sécurité, évacuation	B9	Dégagement des accès lors de l'occupation du B9.		
29	Sécurité, évacuation	B9	La porte d'accès et la porte des sanitaires doivent être maintenues déverrouillées et dégagées		
30	Sécurité, évacuation	B11	Les locaux d B11 1 01 à B11 1 10 ne sont desservis que par une seule issue de secours. La cage d'escalier doit être vidée de tout matériau facilement inflammable et d'appareil électrique		
31	Sécurité, évacuation	B11-B13	Les portes RF doivent être munies de système de fermeture automatique. Elles ne peuvent pas être calées en position « ouverte »		
32	Sécurité, évacuation	Bâtiments centraux	La signalisation des sorties et des sorties de secours doit être améliorée		

33	Sécurité, évacuation	Bâtiments centraux	Placement d'un garde corps autour des échelles de secours sur les passerelles de secours		
34	Sécurité, évacuation	B7	C2 02. Détection incendie automatique		
35	Sécurité, évacuation	P4	C2 02. Détection incendie automatique		
36	Sécurité, évacuation	B12	Local chaufferie. Placer une détection de gaz qui a pour objet de couper l'alimentation en énergie		
37	Sécurité, évacuation	B12	Signalisation du bouton « arrêt d'urgence » de la chaudière (à l'extérieur du local)		
38	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse par 150m ² dans la salle de spectacle		
39	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse en zone habitation		
40	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B12	Le réfectoire aurait du être équipé d'un réseau de dévidoirs (rapport 01/80/0213/RJ/KL du 04092000)		
41	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	ISELL	Extincteur CO2 à côté des armoires électriques		
42	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B13	Cuisine. Généralisation du système d'extinction automatique à tous les points de cuisson		
43	Sécurité	B11	Les liquides inflammables et corrosifs doivent être placés dans un local sécurisé (dépôt munitions)		
44	Sécurité, exutoire de fumée	B2	Installer un exutoire de fumée dans la cage d'escalier E 01		
45	Sécurité, exutoire de fumée	P4	Placement d'un exutoire de fumée au sommet		
46	Sécurité, exutoire de fumée	P6	Placement d'un exutoire de fumée au sommet		
47	Sécurité, détection incendie	B9	Un détecteur autonome de fumée à chaque niveau du compartiment à occupation nocturne		
48	Sécurité, chauffage		Local chaudières Parois Rf 1 h et porte Rf ½ h Resserrage aux passages des câbles et des tuyaux Contrôle de la porte Rf par un menuisier (certifié ISIB)		

9. Divers

9.1. Le dossier UREBA

L'analyse des résultats de la levée des soumissions a été réalisée le 25 juin 2010. L'ESA doit choisir ses entrepreneurs et envoyer un justificatif aux entrepreneurs évincés qui ont encore l'opportunité de réagir dans un certain délai.

La situation se sera décantée au début du mois d'août.

9.2. La réfection des toitures

Monsieur Pirlot pensait réaliser ces travaux sur fonds propres. Monsieur Husquet informe le comité que la Commission des Monuments et Sites de la Région Wallonne pourrait intervenir pour 60% des montants des travaux et qu'un dossier va être introduit.

9.3. La salle capitulaire

Monsieur Husquet explique également aux membres du comité que le Patrimoine aimerait que la salle capitulaire soit rafraîchie et que l'intervention devrait être réalisée sur fonds propres du patrimoine.

10. Actions à réaliser ce mois**10.1. Monsieur Husquet****10.2. Monsieur Pirlot**

Appel aux candidats secouristes au service technique.

10.3. Monsieur Mabile**10.4. Monsieur Delvaux**

Appel aux candidats secouristes dans les secrétariats.
Devis pour l'évacuation des produits dangereux

10.5. Monsieur Servais**10.6. Monsieur Cafagna**

Mettre les documents SOBANE sur un site afin qu'ils puissent être déchargés.

La prochaine réunion est programmée pour le mardi 5 octobre 2010 à 8 heures 30.

Georges Mabile

Conseiller en prévention niv 1